

Les 3 bonnes raisons de faire cette randonnée

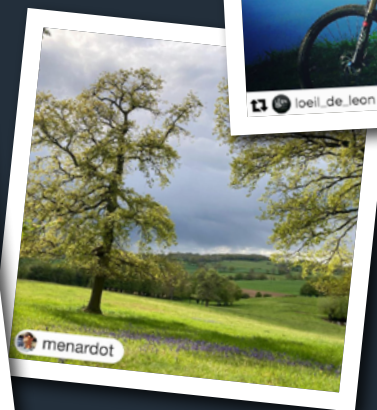
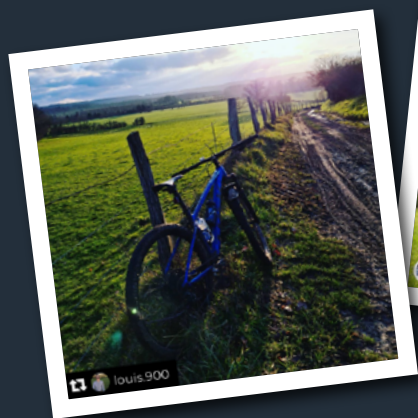
- 1 Cette randonnée passe majoritairement en plaine agricole, parfait pour profiter du soleil les jours de beaux temps.
- 2 Cette balade vous fera emprunter un bout d'une ancienne voie romaine, la chaussée de Brunehaut.
- 3 Circuit assez plat, parfait pour une petite balade tranquille.

Aurélie

Julie

Kévin

 Partagez vos plus beaux clichés !
Sur Instagram
#visitbeauvais



Office de Tourisme Beauvais & Beauvaisis

1 rue Beauregard 60 000 BEAUVAIS • 03 44 15 30 30 • visitbeauvais.fr



Beauvaisis

En toute confiance



Promenades & randonnées en Beauvaisis

GUIGNECOURT

Le Ru de la Liovette

 Distance : 10,5 km  Niveau : Moyen  Durée : 45 min





Altitude mini / maxi : 97 / 147 m



Dénivelé cumulé : 84 m



PR Balisage

GUIGNECOURT

41 Le Ru de la Liovette



Départ : Guignecourt, salle polyvalente. Face au panneau de départ, prendre le chemin à droite qui monte. Longer le bois et poursuivre sur le sentier jusqu'au prochain chemin. Tourner à gauche et longer le bois jusqu'à la route. Prendre à droite et tout de suite le 1^{er} chemin à gauche.

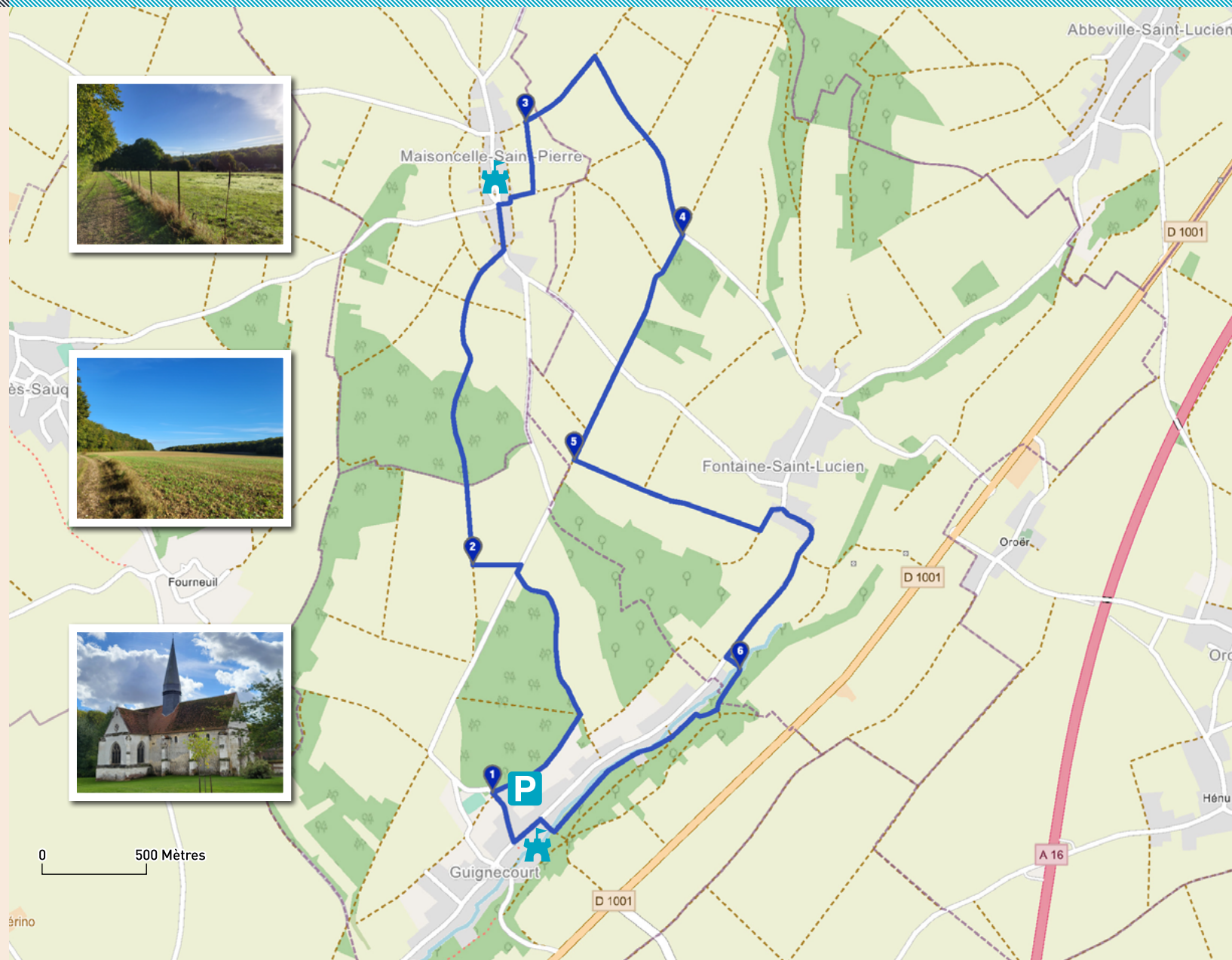
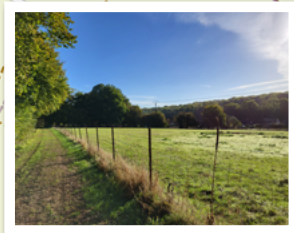
2 Au bout du chemin, tourner à droite en direction du bois. Entrer dans le bois et le traverser. Malgré les panneaux de propriété privée le chemin principal reste public, seules les parcelles sur les côtés sont privées. Continuer sur le chemin jusqu'à Maisoncelle. À la route, près de la mare, tourner à gauche. Juste avant l'église, tourner à droite. Au niveau du cimetière, prendre le chemin de gauche après le transformateur.

3 Au bout du chemin, bifurquer à droite en s'éloignant du village. Au carrefour avec un chemin, continuer tout droit. A l'intersection suivante, tourner à droite puis poursuivre tout droit jusqu'au bois ; le chemin se transforme en route.

4 Prendre à droite, le chemin qui monte : emprunter alors la chaussée Brunehaut (voie romaine) tout en longeant le bois de l'Averine. A l'orée du bois, poursuivre tout droit sur la Chaussée en direction d'une seconde zone boisée. A la route, continuer sur le chemin d'en face puis emprunter le chemin à gauche avant le 3^{ème} bois.

5 Suivre toujours tout droit pendant environ 1 km jusqu'à un champ, puis prendre à gauche en direction des maisons de Fontaine-Saint-Lucien. A la route, tourner à droite et suivre la route (prudence) jusqu'à Guignecourt.

6 Au petit calvaire, avant Guignecourt, tourner à gauche. Entrer dans le bois par le chemin principal. Continuer sur ce sentier pendant environ 1,5 km en longeant le rû de la Liovette qui passe à travers les habitations (malgré les panneaux propriété privée, le chemin est communal et donc il est autorisé d'y passer) et prendre le second chemin à droite pour rejoindre la route en traversant un petit pont. A la route tourner à gauche. Devant l'église prendre la rue de la place qui monte à droite et rejoindre la salle polyvalente.



Chute d'arbres ? Problème de balisage ?

bvsproxi@beauvais.fr

0 800 00 60 40
Service et appel gratuits



Pique-nique



Patrimoine bâti



Patrimoine naturel



Point de vue



Commerce alimentaire



Parking



Zone de danger

© les contributeurs d'OpenStreetMap
<https://www.openstreetmap.org/copyright/fr>